

PRÉFET DU CHER

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes
Affaire suivie par : Solenn Monnerat
☎ 02.36.78.37.45

Mél. solenn.monnerat@cher.gouv.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU CHER

Mme Baudouin Marie-Christine
Chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes

☎ 02.48.27.64.70

Mél : marie-christine.baudouin@cg18.fr

8 le 8 mars
c'est
**toute
l'année**

8 mars

Journée internationale des femmes



DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 8 mars 2013
De 14h30 17h15 à Bourges

SOMMAIRE

- 1 / Les principaux constats
- 2 / Les politiques publiques locales
- 3 / La manifestation du 8 mars 2013

ANNEXE

Programme de la journée du 8 mars

Contacts presse :

- **Sophie DEROUARD** - ☎ 02 48 67 34 31 / 06 70 64 78 86 - sophie.derouard@cher.gouv.fr
- **Catherine BERGER** - ☎ 02 48 67 34 79 - catherine.berger@cher.gouv.fr

Télécopie : 02 48 67 34 37

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - 18020 BOURGES Cedex - <http://www.cher.gouv.fr>

1) LES PRINCIPAUX CONSTATS

Les inégalités entre les sexes ne sont pas un sujet à part ou marginal, elles se manifestent dans la vie de la cité autant que dans la vie personnelle et professionnelle des femmes.

Quel que soit le domaine où notre regard se porte, les inégalités se révèlent et persistent, certaines sont bien connues comme celles qui concernent le champ politique ou le champ professionnel, d'autres sont plus discrètes, plus insidieuses, comme celles qui concernent les violences.

Plus précisément :

Les femmes et la vie politique

En rendant obligatoire la parité pour les scrutins de liste, les femmes sont devenues presque aussi nombreuses que les hommes au parlement européen, dans les conseils régionaux et dans les conseils municipaux des communes de plus de + 3500 habitants.

Cependant, plus de douze ans après le vote de la loi sur la parité en juin 2000, **l'Assemblée Nationale et le Sénat restent des lieux essentiellement masculins.**

L'égalité professionnelle

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail est l'un des phénomènes majeurs de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Pour autant, bien que les femmes aient globalement de meilleurs résultats scolaires que les hommes et fassent plus souvent des études supérieures, elles rencontrent **plus de difficultés** que les hommes face à l'emploi.

Elles sont en effet moins souvent présentes sur le marché du travail et sont davantage confrontées aux formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, temps, partiel...) et au chômage.

Les femmes perçoivent **des revenus et des salaires nettement inférieurs** à ceux des hommes.

Les violences envers les femmes

Les violences faites aux femmes sont multiples : agressions sexuelles, violences psychologiques, injures sexistes, mutilations sexuelles, violences physiques, mariages forcés.

Elles touchent tous les milieux et tous les âges.

En France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon.

Pauvreté

L'attention est portée sur les femmes en grande difficulté à travers divers dispositifs liés à la santé, l'hébergement, l'insertion, les femmes issues de l'immigration.

En effet, certaines configurations familiales, majoritairement féminines, sont particulièrement touchées par la pauvreté.

Plus de 30% des parents de familles monoparentales, essentiellement des femmes, disposent en effet d'un **niveau de vie inférieur au seuil de la pauvreté**.

Partage des temps

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 60, et les politiques publiques des années 70 témoignent d'avancées notoires pour une meilleure articulation des temps de vie (congé paternité par exemple).

Malgré cette progression de la « norme » égalitaire, le partage des tâches domestiques reste très **inégalitaire au sein du couple**, et à la charge des femmes.

2) LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Le Conseil général et l'Etat travaillent de concert sur l'égalité entre les femmes et les hommes depuis de nombreuses années :


 **Sur le volet des violences faites aux femmes** : une action volontariste est menée au travers des questions

- d'hébergement,
- de logement,
- de protection des victimes,
- d'écoute et d'accueil,

ainsi que sur la prévention des mariages forcés et la prise en charge des enfants témoins de violences conjugales.

Par ailleurs, l'Etat et le Conseil général mènent des manifestations lors du 25 novembre, **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, comme des petits déjeuners de lutte contre les violences faites aux femmes dans les centres médico-sociaux ou les offices HLM, ou des séances débats avec le public.

Enfin, la lutte contre les violences faites aux femmes est **l'une des priorités du Ministère de l'Intérieur** dans le plan de lutte contre la délinquance 2013.

 **Sur le volet de l'égalité professionnelle**, notre travail partenarial s'effectue autour des questions de l'entrepreneuriat au féminin, d'un observatoire territorial de l'égalité et d'un projet de couveuse d'entreprises.

Nous constatons en effet que seules 30% des femmes créent des entreprises.

62% des femmes créatrices sont d'anciennes salariées, 80% d'entre elles travaillent à temps plein. 42% de ces femmes détiennent la majorité du capital de leur entreprise. Plus diplômées, les femmes sont cependant moins bien formées que les hommes aux techniques de gestion et de finances, conséquence d'une formation initiale trop ciblée sur les filières généralistes.

A niveau de formation identique, les jeunes hommes s'insèrent souvent mieux car ils choisissent les spécialités porteuses qui conduisent à une meilleure insertion professionnelle. A diplôme identique, le taux de chômage des femmes est plus élevé et leurs salaires sont inférieurs.

3) LA MANIFESTATION DU 8 MARS 2013

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe, au début du XXe siècle.

La création d'une Journée internationale des femmes est proposée pour **la première fois en 1910**, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient **une tradition dans le monde entier**.

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la Journée internationale des femmes est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

La journée internationale des femmes dans le Cher :

Le choix

Pour notre évènement départemental, nous avons souhaité cette année proposer à un public de femmes accompagnées par différentes structures sociales et associatives, **un moment de réflexion pour appréhender l'évolution des conditions de vie des femmes à travers l'Histoire**.

C'est un produit original et culturel qui permet d'aborder concrètement leur quotidien, les politiques publiques et des dispositifs liés aux différentes thématiques spécifiques que nous traitons.

La méthode

Phase 1 :

Nous avons convié un certain nombre de structures partenariales afin qu'elles mobilisent respectivement un petit groupe de femmes pour participer à la visite « BOURGES, HISTOIRES DE FEMMES ».

Les structures associées à la visite :

- L'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC): centre maternel d'Ineuil + foyer Les Lucioles,
- Le foyer St François,
- L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA),
- C2S régie de quartier à Vierzon,
- Le CCAS de Vierzon,
- L'Association des Jeunes Créateurs Vierzonnais.

➤ *Phase 2 :*

Pour préparer le goûter, un atelier cuisine est mis en place avec des femmes actuellement en insertion pour clôturer la séance sous l'égide d'une intervenante de la banque alimentaire. Lors de cette préparation, le CIDFF interviendra pour apporter son expertise.

Les structures pour l'atelier cuisine :

- L'Association des Cités du Secours Catholique,
- Le foyer St François,
- la Banque Alimentaire.

Pour ces deux phases, un travail pédagogique est effectué en amont par toutes les structures partenaires auprès des participantes.

✚ La visite (visite effectuée par une guide conférencière de l'office du tourisme)

« Femmes et Images de Femmes à Bourges et dans la cathédrale »

" Quelles grandes dames de l'histoire de France sont passées par Bourges ? Plusieurs d'entre elles ont laissé leurs traces dans la cathédrale ou dans la ville. D'Agnès Sorel, première favorite officielle du roi Charles VII, des filles de France jusqu'à Berthe Morisot ; la grande Histoire de France s'est racontée avec ces femmes.

Du portail sud au chœur de Saint-Etienne, on évoquera les périples en Berry de ces femmes célèbres, depuis le double couronnement d'Aliénor d'Aquitaine jusqu'au propos osés de George Sand, en passant par des duchesses, des comtesses, et pas moins de trois « Jeannes »."

"A part ces femmes exceptionnelles, qu'en est-il des autres ? Est ce que la cathédrale peut nous renseigner sur l'image de la femme au moyen âge ?

De la façade occidentale, en citant des textes d'Odon de Cluny et du livre de la Sagesse, on examinera les images d'Eve, Marie, et la Grande Bourgeoise pour découvrir comment la vision dualiste de l'église influençait la représentation féminine. "





ANNEXE

Programme de la journée du 8 mars

A partir de 14h15 : Rendez-vous devant l'office de tourisme

14h30 - 15h Tour en ville pour évoquer les femmes historiques dans la ville

En quelques points dans la ville (30 min), nous pouvons retracer un pan de l'histoire de Bourges.

- Place Marcel Plaisant, la préfecture et Berthe Morisot. Femmes au XIX^{ème} siècle.
- Palais Jacques Cœur : Macée de Léodepart et Agnès Sorel
- La Poste : Louis XI, Jeanne de France
- Rue Michel de Bourges, place George Sand : George Sand

N.B : des personnages en costume seront postés tout au long du parcours en animation.

15h - 16h10 Histoire des femmes au Moyen-âge à travers les vitraux de la cathédrale

Comment les femmes ont évolué dans l'Histoire à travers les vitraux et les sculptures ?

1 - Les femmes historiques (introduction devant le portail sud de la cathédrale, puis nef et chœur)

- Aliénor d'Aquitaine
- Blanche de castille
- Mathilde de Courtenay
- Jeanne de Boulogne
- Jeanne d'Arc
- Jeanne de France

2 - L'image dualiste de la femme (façade occidentale)

- Pécheresse dans la marmite
- Portail de la Vierge, vitrail du Grand Housteau et Annonciation

3 - Femmes bibliques, hagiographiques et anonymes (chapelles latérales et déambulatoire)

- Vierge de la chapelle Dubreuil
- Sainte Catherine, Vierge, Eve dans la chapelle Jacques Cœur
- Femme de Putiphar, vitrail de Joseph
- Salomé, vitrail saint Jean baptiste
- L'épouse et la musicienne, vitrail de saint Thomas
- Femme allaitant, vitrail de l'Apocalypse
- Femme qui fait marcher son enfant, vitrail saint Laurent
- Femme accouchant, sage femme, vitrail saint Nicolas
- Les prostituées, Marie l'Egyptienne et Marie Madeleine, vitrail enfant Prodiges
- La femme du vitrail du Mauvais Riche
- Eve et Marie, vitrail du Bon Samaritain

16 h 15 « Goûter » convivial partagé

Rendez-vous au foyer St François (dans la chapelle)

En plus de notre groupe de visite initial, les intervenants qui auront encadré l'atelier cuisine (banque alimentaire, foyer St François, ACSC) amèneront d'autres femmes de leur structure afin de partager un moment convivial et d'échanges plus large que celui de notre manifestation de départ.

17 h Conférence de presse

En présence de :

- Monsieur QUILLET, Préfet du Cher,
- Monsieur CAMUZAT, vice-président du Conseil général du Cher,
- Monsieur BERGERON, directeur de la DDCSPP du Cher,
- Madame Solenn MONNERAT, Mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, DDCSPP du Cher,
- Mme Baudouin Marie-Christine, chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes, Conseil général du Cher.